

COMPTE RENDU CVS – 21 MARS 2024

De 9h30 à 12h

Le 21 mars, le CVS s'est déplacé sur le secteur d'UZES en vue de présenter à des personnes suivies par notre association, l'instance qu'est le CVS.

L'objectif de cette rencontre est de promouvoir le CVS, et d'expliquer son fonctionnement et ses missions.

Ce temps d'échange a été ponctué d'un premier temps de présentation du CVS pour ensuite laisser un temps d'échange autour des questions que les personnes présentes ont souhaité poser aux membres du CVS.

La matinée a été clôturée par une présentation des activités proposées par la MJC, et plus précisément l'accès au numérique.

Présentation du CVS

Un courrier de présentation du CVS en méthode FALC a été adressé à l'ensemble des personnes protégées courant du mois de mars. Nous avons interrogé les personnes présentes sur la bonne réception de ce courrier. Certains en avaient pris connaissance, d'autres ont reconnu ne pas l'avoir lu.

Nous avons donc repris la présentation de ce dernier expliquant ce qu'est le CVS et quelles sont les personnes présentes.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'expression au cours duquel un groupe de personnes représentant les personnes protégées, les familles et l'ATG se réunit pour échanger sur les attentes et les besoins des personnes accompagnées par notre service.

Il s'agit de travailler dans un objectif d'amélioration de la qualité du service.

Le CVS peut émettre des avis à l'égard de l'institution.

Le CVS est composé de 3 représentants des familles, 3 représentants des « majeurs protégés » et des représentants de l'ATG.

Sont présents aujourd'hui : Monsieur L., représentant des familles, et Monsieur E., représentant des personnes protégées.

Le CVS se réunit au minimum 3 fois dans l'année au sein des locaux de notre antenne à BAGNOLS SUR CEZE.

Ce temps de présentation a permis de faire émerger des questions de la part des personnes présentes.

Il est à noter qu'au sujet de la mise en place de la communication directe via la ligne portable, les personnes présentes sont satisfaites.

Questions à l'institution :

- Il nous est demandé de réexpliquer le fonctionnement de l'ATG et notamment la règle du binôme en cas d'absence. Il est relevé que les personnes ne sont pas au courant des binômes référents lorsque le délégué est absent. Nous pourrions rajouter une ligne à ce sujet sur les courriers d'information des congés.
- Il est relevé que les personnes présentes ne connaissent pas la procédure en cas de désaccord avec leur délégué et ne savent pas à qui s'adresser.
- Il est relevé qu'il y a trop d'intermédiaires et les personnes présentes soulèvent ne pas savoir qui dispose des pouvoirs de décision au sein de notre structure.
- Il a été demandé la possibilité de mettre en place deux permanences téléphoniques par semaine. A cette question, une réponse a été apportée. Dans l'immédiat, compte tenu des missions incombant au délégué il n'est pas envisageable d'augmenter le nombre de permanences téléphoniques. Nous avons néanmoins rappelé, qu'il était possible de joindre son délégué en dehors de la permanence mais que le délégué ne pourra pas répondre dans l'immédiateté compte tenu de ses autres tâches. Si urgence, rappel de contacter le standard pour qu'une personne puisse prendre en charge la difficulté.
- Une question au sujet des obsèques et de la transmission de son patrimoine a été posée. Il s'agit d'un sujet qui revient régulièrement.
- Les personnes présentes ont également fait part de la pénurie des médecins traitant sur le territoire
- L'inflation a également été soulevée mais rapidement

Nous avons indiqué que de nouvelles élections vont devoir se mettre en place d'ici la fin de l'année. Et qu'ils seront sollicités pour les votes.

Nous avons fait remplir l'enquête de satisfaction en fin de rencontre.